

MAIRIE DE MEUSNES

ECOLE DE MEUSNES

Meusnes, Le 01 Novembre 2020

Objet : Rentrée du 02 Novembre 2020

Chers parents,

Le plan de re-confinement présenté par le gouvernement prévoit une réouverture des écoles lundi 02 Novembre avec la mise en place d'un nouveau protocole sanitaire renforcé, reçu en mairie vendredi en fin d'après-midi.

Etant également en plan Vigipirate renforcé depuis le tragique décès de Samuel Patty, l'accueil des enfants aura lieu sans changement aux horaires habituels à 8h35.
Un hommage sera rendu dans chaque classe à 11h00.

Le maire, les adjoints et la directrice de l'école proposent la mise en place du protocole sanitaire renforcé au sein de l'école de Meusnes selon les dispositions suivantes :

Il est demandé aux parents, pour protéger leurs enfants et ceux des autres :

- ✚ D'expliquer à leur enfant l'importance et le respect des gestes barrières (fournir un paquet de mouchoirs en papier et une petite bouteille d'eau à son nom)
- ✚ De ne pas mettre l'enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition évoquant le symptôme de la covid-19 chez l'élève ou la famille (fièvre, toux, nez qui coule, diarrhée, mal de gorge, fatigue inhabituelle, essoufflement...).
- ✚ De ne pas mettre l'enfant à l'école ayant été testé positivement, ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou encore identifié comme cas contact à risque au SARS-Cov2. Dans tous ces cas, prévenir la directrice de l'école au 02 54 71 01 55.
- ✚ De venir chercher-immédiatement leur enfant si on les appelle dans la journée s'il présente de la fièvre ou d'autres symptômes évocateurs.
- ✚ De laver les mains de leur enfant avant le départ du domicile.
- ✚ De respecter les distanciations physique et de respecter les gestes barrières : Les parents veillent à maintenir la distanciation d'au moins un mètre entre eux et à ne pas créer de regroupement devant les portails
- ✚ L'accès des parents et des accompagnateurs doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Un masque est désormais obligatoire même en extérieur aux abords de notre école pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans à raison de 2 par jour
- ✚ De doter leurs enfants de plus de 6 ans de deux masques chaque jour
- ✚ Le masque de remplacement doit être mis dans une pochette dans le sac de chaque enfant.
- ✚ Les gestes barrières rappelés ci-dessous, doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde : ce sont toujours les mesures de prévention individuelles les plus efficaces à la propagation du virus.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable

L'accueil des enfants se fera comme en septembre, aux horaires habituels (entrées le matin à partir de 8h35, après le repas à partir de 13h20, sorties à midi et 16h15) :

Une attestation de déplacement scolaire sera remise dans les cahiers des enfants dès le lundi 02 Novembre 2020.

Pour limiter le brassage des élèves nous maintenons les deux entrées

- ✚ De la TPS au CP, l'entrée et la sortie se font par le portail côté allée des soupirs
- ✚ Du CE1 AU CM2, l'entrée et la sortie se font par le portail habituel (entrée principale)

Pour plus de précautions, Les parents d'élèves de TPS et PS ne peuvent plus accompagner les enfants dans les classes, ni dans la cour.

Il est recommandé de ne pas se regrouper et de ne pas stationner devant le portail dès que l'enfant est entré dans l'école.

Gestion d'un cas suspect : En cas de cas suspect, on isolera immédiatement l'enfant dans l'infirmierie, avec un masque. L'enseignante appellera sans délai les parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières et leur expliquera la procédure à suivre (éviter les contacts, réaliser un test en lien avec le médecin traitant...)

Ramassage scolaire :

Le masque est obligatoire pour tous les enfants de 6 ans et plus à la montée dans le bus scolaire. Le lavage des mains avec du gel hydro alcoolique sera fait sous la surveillance de nos agents pour la montée et la descente du bus scolaire.

Restauration :

Le service de restauration (cantine) sera organisé dans les lieux habituels.

Le flux et la densité seront organisés en respectant au moins 1 mètre de distance et seront organisés par groupes : un premier groupe de la TPS au CP et un second groupe du CE1 au CM2, en maintenant

la plus grande distance possible entre les élèves et en limitant les regroupements entre groupes d'élèves.

Les mêmes enfants déjeuneront ensemble toujours à la même table.

Le remplacement du masque de chaque enfant 6 ans et plus aura lieu après le repas sous la surveillance des agents ou sous la surveillance de leurs parents pour les externes.

Ces mêmes groupes seront séparés dans l'enceinte de la cour durant la récréation méridienne.

Garderie périscolaire :

Les enfants de ces mêmes groupes seront séparés aux deux extrémités du restaurant scolaire pour maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l'espace garderie et devront laisser leur enfant à la porte de cet espace dès lors qu'il sera accueilli par un agent.

Le port du masque des parents est obligatoire aux abords de la garderie également.

Pour les élèves, les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

Pour les élèves de maternelle : le port du masque est à proscrire.

Pour les élèves d'élémentaire, le port du masque est rendu obligatoire à partir de 6 ans.

Les espaces seront organisés pour lundi 2 novembre afin de maintenir la plus grande distanciation physique possible entre les élèves (salles de classe et de restauration) et limiter les regroupements et brassage des élèves entre les différents groupes.

Le lavage des mains à l'eau et au savon sera effectué dès l'arrivée dans l'école, après le passage aux toilettes, avant et après chaque récréation, avant et après chaque repas, avant et après chaque séance d'EPS et le soir avant de partir de l'école.

L'élève n'a pas le droit d'apporter du gel ou de la solution hydro alcoolique.

Les salles seront aérées en début de journée, durant les pauses et en fin de journée durant 15 minutes.

Les fenêtres seront ouvertes ou entrouvertes pendant la classe.

Les poignées de portes seront désinfectées durant la pause méridienne en plus de la désinfection des salles, le soir après la classe.

La circulation des élèves dans les bâtiments sera limitée, organisée et encadrée par les enseignants.

Nous attendons des instructions concernant le maintien ou pas de la piscine.

Nous vous prions de croire, chers parents, à l'assurance de notre considération distinguée.

Po le maire

L'adjointe déléguée aux affaires scolaires

Céline CHUET



Directrice de l'école

Madame Laurence FOUCHE

